# RAPPORT D'ACTIVITE
# de la délégation
# des HAUTES PYRENEES

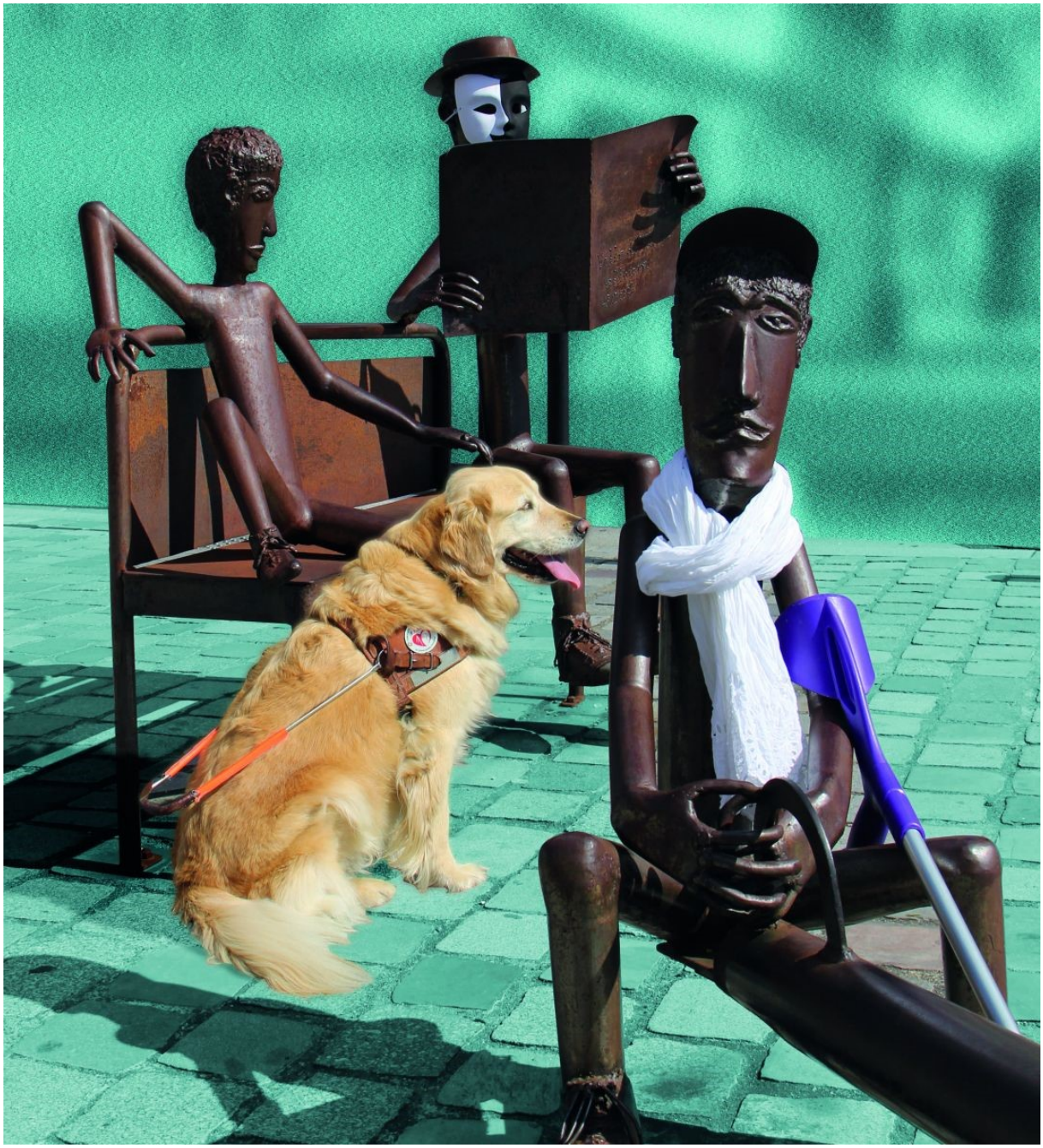

# 2017

# APF remercie :

les Adhérents,
les Elus APF,
les Bénévoles,
les Salariés,
les Donateurs,
les Services de l'Etat,
de la Région,
du Département
et des Communes,
les Institutions,
les Organismes Sociaux,
les Associations.
les Partenaires Privés ou Publics,
pour leur soutien et leur collaboration.

# SOMMAIRE

APF remercie ..... 2
Sommaire ..... 3
Qui sommes-nous? ..... 4
L'APF : un réseau national de proximité ..... 5
Élections du nouveau Conseil d'Administration APF ..... 6 à 7
Les Établissements et Services APF dans les Hautes Pyrénées ..... 8

**LA DELEGATION DÉPARTEMENTALE APF** ..... 9 à 10
- ◊ Le Conseil APF de Département (CAPFD) 65 ..... 9
- ◊ Une nouvelle organisation ..... 10
- ◊ Les bénévoles ..... 11

**ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER** ..... 12 à 14
- ◊ Les activités ..... 12
- ◊ Les voyages ..... 12
- ◊ Les rendez vous du jeudi ..... 13
- ◊ Les rencontres du groupe relais « Ba Pla les Biloutes » ..... 13
- ◊ Toutes nos activités ..... 14

**REVENDIQUER ET REPRÉSENTER** ..... 15 à 20
- ◊ L'accessibilité : forte mobilisation APF 65 ..... 15
- ◊ Assemblée Départementale 2017 APF ..... 15
- ◊ Les principales représentations assurées par APF 65 ..... 16
- ◊ Festival Jazz in Marciac 2017 « Jazz, rock and roule...apprenons à vivre ensemble » ..... 17
- ◊ Spectacle SMS.COM.UNIK ..... 18
- ◊ Exposition photos « Vivre ma ville, déjouer les clichés » ..... 18
- ◊ Parhand't'aise ..... 19 et 20

**DÉVELOPPER ET DYNAMISER** ..... 21 à 26
- ◊ Le nouveau projet Associatif APF 2018 - 2023 ..... 21
- ◊ Agir ensemble ..... 22 et 23
- ◊ La nouvelle gouvernance et nouveaux statuts ..... 24
- ◊ Les préparatifs du Congrès 2018 en Occitanie ..... 25
- ◊ Le nouveau journal du territoire ..... 25
- ◊ Rencontre avec les bénévoles de la délégation 65 ..... 26

**ACTIONS RESSOURCES** ..... 27 à 28
- ◊ Paquets cadeaux 2017 ..... 27
- ◊ Dons et legs ..... 27
- ◊ Foire au tout ..... 28
- ◊ Handidon ..... 28

**L'APF SE DÉCLINE AUSSI AINSI** ..... 29
**L'APF CHANGE DE NOM** ..... 30

*Bonne Lecture !*

# Qui sommes-nous?

André Trannoy

L'Association des Paralysés de France (APF) a été créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints de poliomyélite, André Trannoy, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry et Clothilde Lamborot, révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Reconnue d'utilité publique, l'APF est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble :

**1 siège national, 97 délégations départementales et environ 450 structures différentes accueillant et accompagnant des enfants et des adultes en situation de handicap, une centaine de séjours de vacances organisés par APF Évasion, près de 400 000 donateurs, 23 600 adhérents, 25 000 bénévoles (dont 4 000 bénévoles réguliers) et 15 000 salariés**

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.
L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. »
L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.
L'APF milite pour la promotion des droits.

- ⇒ **Elle sensibilise l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap.**
- ⇒ **Elle développe l'emploi des personnes en situation de handicap.**
- ⇒ **Elle apporte des services sociaux et/ou de soins à domicile.**
- ⇒ **Elle assure des prestations de rééducation fonctionnelle à des enfants.**
- ⇒ **Elle propose des solutions d'hébergement médicalisé ou non aux adultes.**
- ⇒ **Elle accompagne des enfants et des jeunes dans leur scolarité et leur formation professionnelle.**
- ⇒ **Elle organise des séjours de vacances, des activités culturelles et de loisirs.**
- ⇒ **Elle mène des actions de formation professionnelle.**
- ⇒ **Elle intervient auprès de personnes isolées.**
- ⇒ **Elle apporte un soutien juridique spécialisé.**
- ⇒ **Elle accompagne les familles dans le dépistage précoce du handicap.**
- ⇒ **Elle informe les personnes et leur famille.**

**Alain ROCHON**
**Président de l'APF**

Droits des personnes, accès à l'emploi, formation professionnelle, vie affective et sexuelle, santé, éducation, autonomie, ressources...
Sur toutes ces questions, la situation de handicap demeure, en soi, un facteur de discrimination majeur. Mais aujourd'hui, les situations discriminantes sont vécues par un nombre sans cesse croissant de citoyens. Ce n'est pas une fatalité mais une réalité partagée qui révèle combien les revendications de l'Association des Paralysés de France dépassent le cadre du handicap. L'esprit qui anime et unit ses acteurs ne consiste pas à défendre l'intérêt des uns au détriment des autres. L'enjeu est plus que jamais de construire une société inclusive c'est-à-dire ouverte à tous, avec et pour les personnes !

# L'APF : un réseau national de proximité

L'APF a une forte implantation locale avec ses délégations départementales, ses établissements et ses services. C'est à la fois une Association militante et gestionnaire de structures, ce qui en fait un modèle unique en France.

- 22 330 Adhérents
- 25 000 Bénévoles
- 14 200 Salariés
- 386 Établissements et Services pour enfants, adolescents et adultes qui accueillent et accompagnent près de 30 000 personnes
- 1 délégation départementale par département
- 1 069 vacanciers en séjour APF Evasion dont 189 enfants

*(Chiffres au 31 12 2017)*

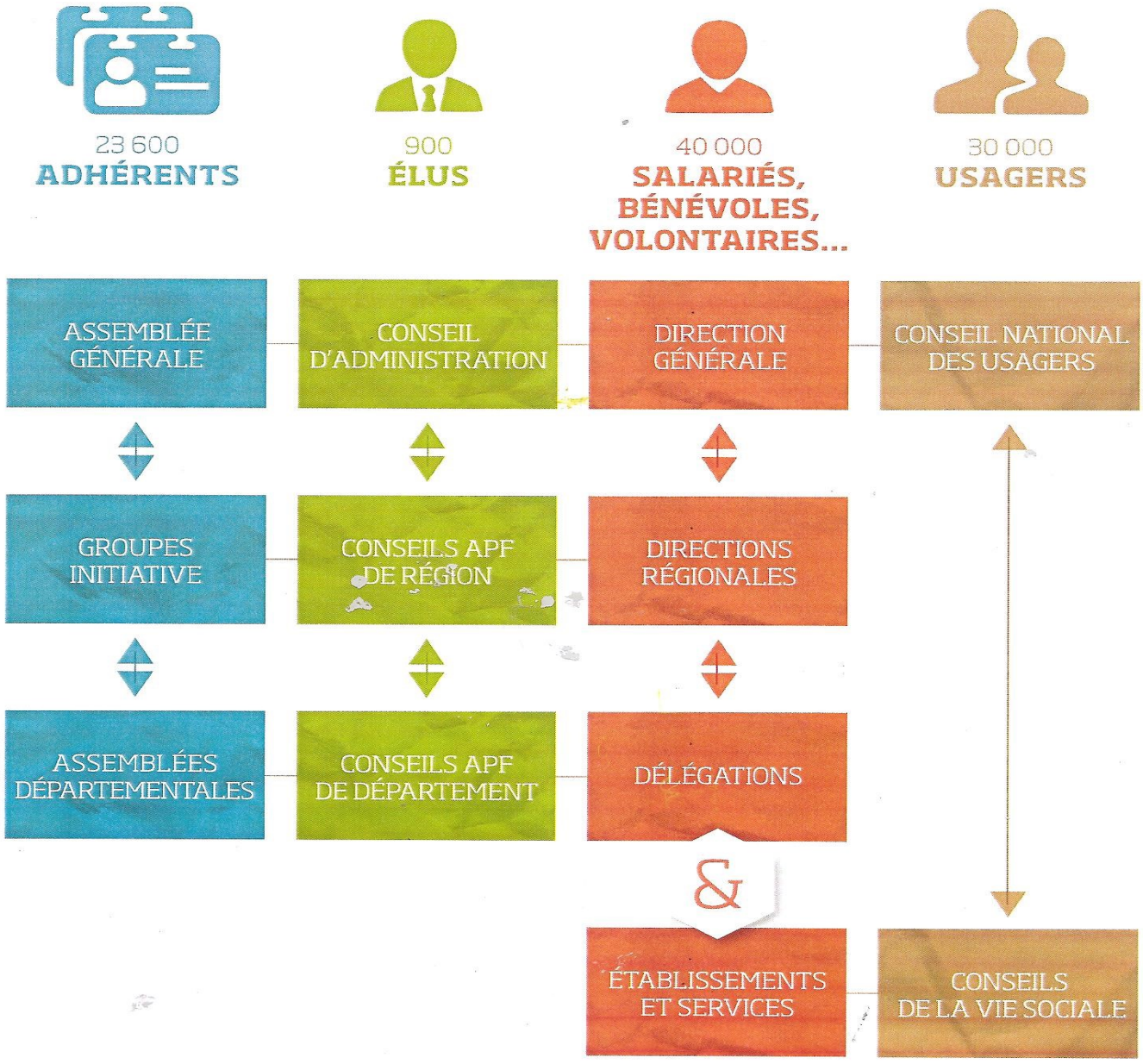

# Élection du nouveau Conseil d'Administration APF

En mai et juin 2017, les adhérents de l'APF ont procédé à l'élection de douze des vingt-quatre membres de son Conseil d'Administration (CA).

Que signifie « être élu » au conseil d'administration de l'APF ?

La personne élue a un rôle et des responsabilités dans diverses missions de réflexion, de représentation et d'action. Être membre du conseil d'administration, c'est un mandat de 6 ans pour:

1) Contribuer à la définition et à la mise en œuvre des orientations politiques et financières de l'APF
2) Contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des personnes en situation de handicap et de leur famille
3) Représenter l'APF et/ou son conseil d'administration dans des instances internes ou externes
4) Participer à différents espaces de travail, de réflexion, de représentation et de décision. Les candidatures sont closes depuis le 3 mars 2017.

Les douze postes pourvus :

- 10 postes parmi les personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés
- 1 poste parmi les membres de la famille de ces personnes
- 1 poste parmi les autres membres.

Le dépouillement des votes a été effectué le vendredi 09 juin, en présence d'un huissier de justice pour authentifier les résultats. Voici la liste des adhérents de l'APF élus au conseil d'administration pour un mandat de six ans (2017-2023) :

- En tant que personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés : Pascale RIBES - Kareen DARNAUD - Alain PEUTOT - Jacky DECOBERT - Hervé DELACROIX - Phillippe BOTTON - Jean-Manuel HERGAS - Jean-Marie COLL - Serge MABALLY - Serge DEXET.
- En tant que membre des familles : Fiammetta BASUYAU-BRUNEAU
- En tant qu'autre membre : Jean-Luc PONS

# Les membres du Conseil d'Administration APF

## Le Bureau

**Alain ROCHON**
**Président**

Jean Marie COLL.
Vice Président

Jacky DECOBERT
Vice Président

Jacques ZEITOUN
Vice Président

Jean Manuel HERGAS
Trésorier

Morgan LIFANTE
Trésorier adjoint

Pascale RIBES
Secrétaire

Serge MABALLY
Secrétaire adjoint

## Les Administrateurs

- Joseph BARBOSA
- Fiammetta BARSUYAU - BRUNEAU
- Christine BEAUVERGER
- Philippe BOTTON
- Agnès BOURDON - BUZIN
- Thibaud BRY
- Isabel DA COSTA
- Kareen DARNAUD
- Hervé DELACROIX
- Carolyne DEXET
- Marion LEGAC
- Fabienne LEVASSEUR
- Yvonne OLLIER
- Alain PEUTOT
- Jean - Luc PONS
- Marie Sophie DESSAULLE : Présidente d'Honneur

# Les Etablissements et Services APF dans les Hautes Pyrénées

**1 Délégation Départementale** - Z I Nord Route d'Auch 65800 AUREILHAN.

**2 PIVAU** - Pôle d'Intervention vers une Vie Autonome - Z I Nord Route d'Auch 65800 AUREILHAN.

**2 PIVAU** - Service d'Accompagnement à la vie Sociale - Z I Nord Route d'Auch 65800 AUREILHAN.

**2 PIVAU** - Foyer d'Hébergement des 7 vallées - 8 route d'Aste 65400 ARRENS MARSOUS.

**2 PIVAU** - Foyer de Vie APF France handicap - 2 route des Paus 65400 ARRENS MARSOUS.

**3 FAM** - Foyer d'Accueil Médicalisé APF France handicap Jean Thébaud - 8 route d'Aste 65400 ARRENS MARSOUS.

**4 MAS** - Maison d'Accueil Spécialisé APF France handicap du Val d'Azun - 2 route des Bordères 65400 ARRENS MARSOUS.

**5 ESAT** - Etablissement et Service d'Aide par le Travail des 7 Vallées - 3 A avenue Pierre de Coubertin 65400 ARGELES-GAZOST.

**6 IME et MAS Le Clos Fleuri** - 5 chemin de l'Ormeau 65200 ORDIZAN.

# LA DELEGATION DÉPARTEMENTALE APF
# Le Conseil APF de Département (CAPFD) 65

**Par délégation du Conseil d'Administration, le CONSEIL APF de DEPARTEMENT :**

- ⇒ **Met en œuvre les orientations politiques nationales, définit les orientations politiques départementales.**
- ⇒ **Participe à la définition des actions ressources de la délégation.**
- ⇒ **Organise parmi les adhérents la représentation politique de l'APF dans le département.**
- ⇒ **Donne un avis préalable sur les projets du département soumis au Conseil d'Administration**
- ⇒ **Prépare et arrête l'ordre du jour de l'Assemblée Départementale.**
- ⇒ **Est à l'écoute des adhérents, valide les groupes "« Initiatives » du département**
- ⇒ **Se tient informé des activités et des animations des groupes relais.**
- ⇒ **Rend compte de son mandat aux adhérents au cours de l'Assemblée Départementale.**

**Mériem BOUMERDAS**

Représentante

Départementale

**Marie Christine HUIN**

Suppléante

**Jeanine CHOLLET**

**Anne Marie CRESTA**

**Stéphanie MARSOL**

**Gisèle MEJAMOLLE**

**Léon OBERLE**

# Une nouvelle organisation

Courant 2017, progressivement, s'est mise en place, la nouvelle organisation territoriale de l'APF France handicap. Désormais, Odile LE GALLIOTTE, est Directrice Territoriale des Actions Associatives et assure sa mission de direction dans les Hautes Pyrénées et le Gers. De même, Marie Aude De Carvalho est devenue Assistante Territoriale sur les deux départements. Progressivement, il nous faut prendre de nouveaux repères et mettre en place une nouvelle organisation. La mise en synergie des moyens humains et matériels doit permettre une nouvelle dynamique tout en répondant aux attentes de nos adhérents.

**Organigramme de la délégation 65**

**Les membres du Conseil APF du département :**

**Mériem BOUMERDAS**
Représentante Départementale

**Marie Christine HUIN**
Suppléante Départementale

Membres du CAPFD

**Jeanine CHOLLET**
**Anne Marie CRESTA**
**Stéphanie MARSOL**
**Gisèle MEJAMOLLE**
**Léon OBERLE**

**241 adhérents**

**145 bénévoles**

**1320 Donateurs**

**Equipe des salariées**

**Odile LE GALLIOTTE**
Directrice Territoriale des Actions Associatives
32 & 65

**Marie Aude DE CARVALHO**
Assistante Territoriale
32 & 65

**Laura VERGE**
Agent Associatif
**Michèle CHANELIERE**
Comptable
**Viviane ODRIOZOLA**
Agent associatif.

Les ressources humaines, financières et matérielles sont indispensables à la réalisation et au développement des missions. Les ressources financières (subventions, collectes diverses), sont recherchées par la délégation qui, par ailleurs, bénéficie d'une politique nationale de mutualisation, de solidarité et de soutien technique.

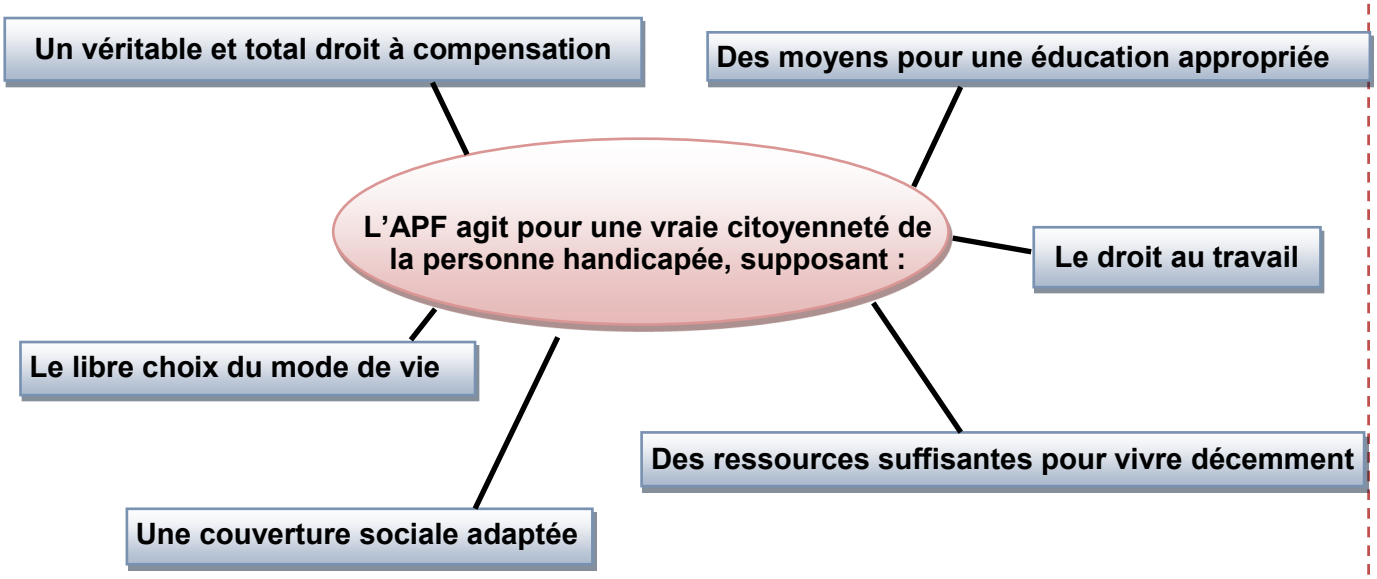

# Les bénévoles

L'association assure des missions politiques, un rôle de représentation et de la sensibilisation au plan local. Elle propose un accompagnement individuel et des actions d'intérêt collectif : activités d'animations, de loisirs, d'expression et de réflexion tout au long de l'année grâce à nos adhérents, militants et bénévoles s'investissant dans diverses missions :

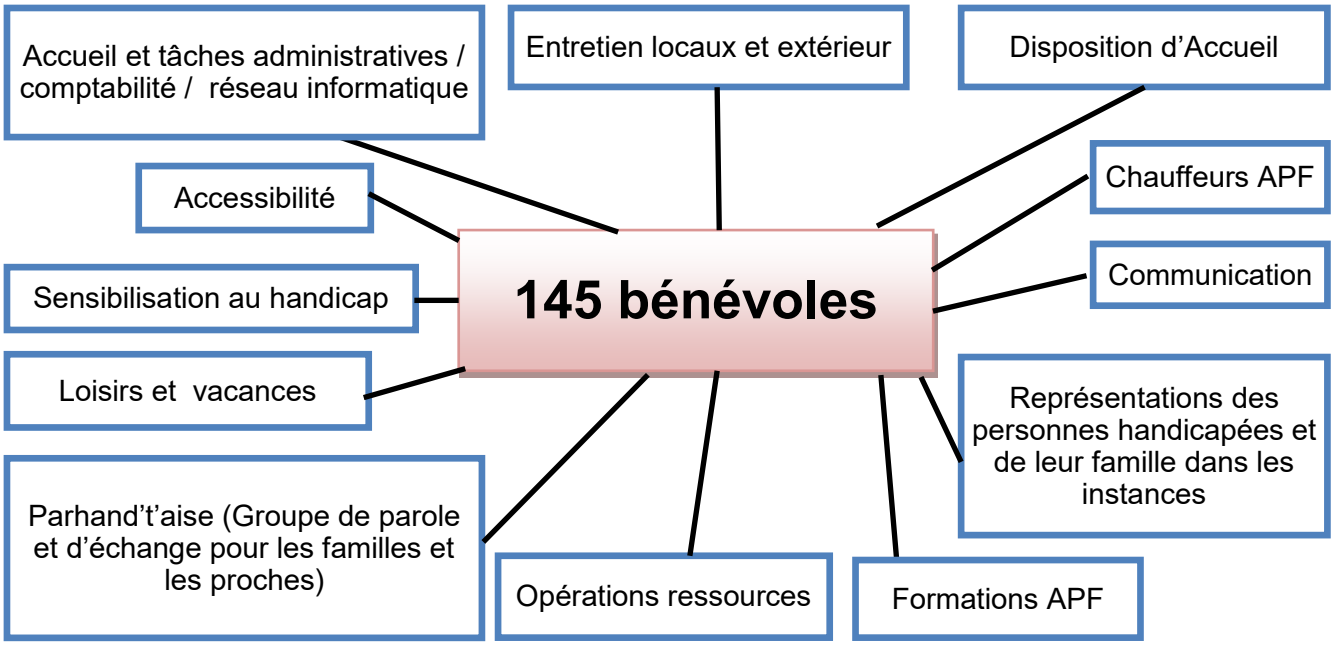


# Participation des adhérents

Les adhérents eux-mêmes financent une grande part des activités auxquelles ils participent (sorties, repas, spectacles, goûters, voyages….). Notre souci est de permettre à un maximum de personnes d'y avoir accès en se préoccupant du coût de l'activité et en proposant une palette d'animations à des prix abordables. La délégation finance sur ses propres fonds le surcoût lié à l'accompagnement.

# ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

**Notre mission** : aider, accompagner toute personne en situation d'handicap et / ou sa famille. Nous leur donnons des renseignements en matière de droits des personnes, de législation, quel que soit le domaine mais également nous pouvons orienter la personne vers les différents dispositifs publics ou privés existants. Nous sommes aidés et conseillés par un réseau de professionnels, de techniciens en région et au national.

C'est aussi et d'abord un lieu d'écoute et de soutien pour la personne handicapée elle-même, sa famille, ses proches.

Nous accueillons les personnes au téléphone ou sur rendez vous à la délégation.

En 2017, nous avons reçu en moyenne 5 nouvelles personnes / famille par mois, en demande majoritairement de soutien et d'informations sur leurs droits et sur l'habitat. Ces personnes sont aussi très en demande de lien social et de pouvoir sortir de chez elle, tout en bénéficiant d'un accompagnement répondant à leurs besoins.

## Les activités

Durant tout l'été, la délégation propose des activités à ses adhérents. Réunis au sein de plusieurs groupes de travail, ils mettent en place et animent des sorties, des rencontres et des voyages.

Voici quelques unes des activités que nous avons proposées en 2017

## Les voyages

Sans nul doute, ils sont parmi les grands moments forts de 2017. Deux séjours ont eu lieu, pendant une semaine, en juin en Bourgogne et en septembre sur une Péniche à Digoin en Bourgogne. 40 personnes en situation de handicap et 26 bénévoles y ont participé.

Ces séjours sont rendus possibles grâce au soutien financier des CCAS de nombreuses villes, où résident les participants.

Un grand merci à tous nos bénévoles investis en amont et pendant les séjours ainsi qu'au médecin et à l'infirmière.

# Les rendez vous du Jeudi

Il se passe toujours quelque chose le jeudi avec la délégation. Nous accueillons en moyenne une trentaine de personnes pour une après-midi de détente autour de jeux de société, de séances de jeux vidéo, de relaxation à la Ferme Fould. Une fois par mois, c'est autour d'un repas qu'une soixantaine de personnes se retrouvent à la Maison de Quartier de Laubadère. Le souhait partagé : se donner du répit, rompre avec le quotidien et parfois son isolement. Les jeudis d'été, nous allons au Parc de la Demi Lune à Lannemezan ou au Lac de Menasse dans les Landes.

**68 sorties / activités proposées en 2017 pour environ 162 personnes grâce notamment à nos bénévoles**

# Les rencontres du Groupe Relais « Ba Pla Les Biloutes »

Tout au long de l'année 2017, ce groupe relais de l'APF, du Plateau de Lannemezan, des Baronnies et des Vallées d'Aure et du Louron, du Magnoac, de la Barousse a proposé et animé des rendez vous trimestriels. Ces temps de rencontres, très prisés, où se mêlent la bonne humeur, l'émotion, le partage et l'information permettent aux participants de se retrouver, de faire une pause et de tisser du lien social.

Que ce soit autour d'une partie de bowling, au restaurant ou autour d'un pique nique ou en balade, le plaisir reste le même.

**Journée Bowling Lannemezan**

**Journée au Lac de Puydarrieux**

# Toutes nos activités

Ces animations **préparées et mises en œuvre par les bénévoles, en situation de handicap ou valides,** ont pour objectif de permettre de **tisser du lien social, de créer un projet, de lui donner corps et de se mobiliser avec et pour les autres.** C'est en moyenne 6 rendez-vous mensuels qui sont proposés aux adhérents et à leur famille. Nous y accueillons de 10 à 120 personnes, en semaine, en soirée ou le week end, durant toute l'année, selon l'activité.

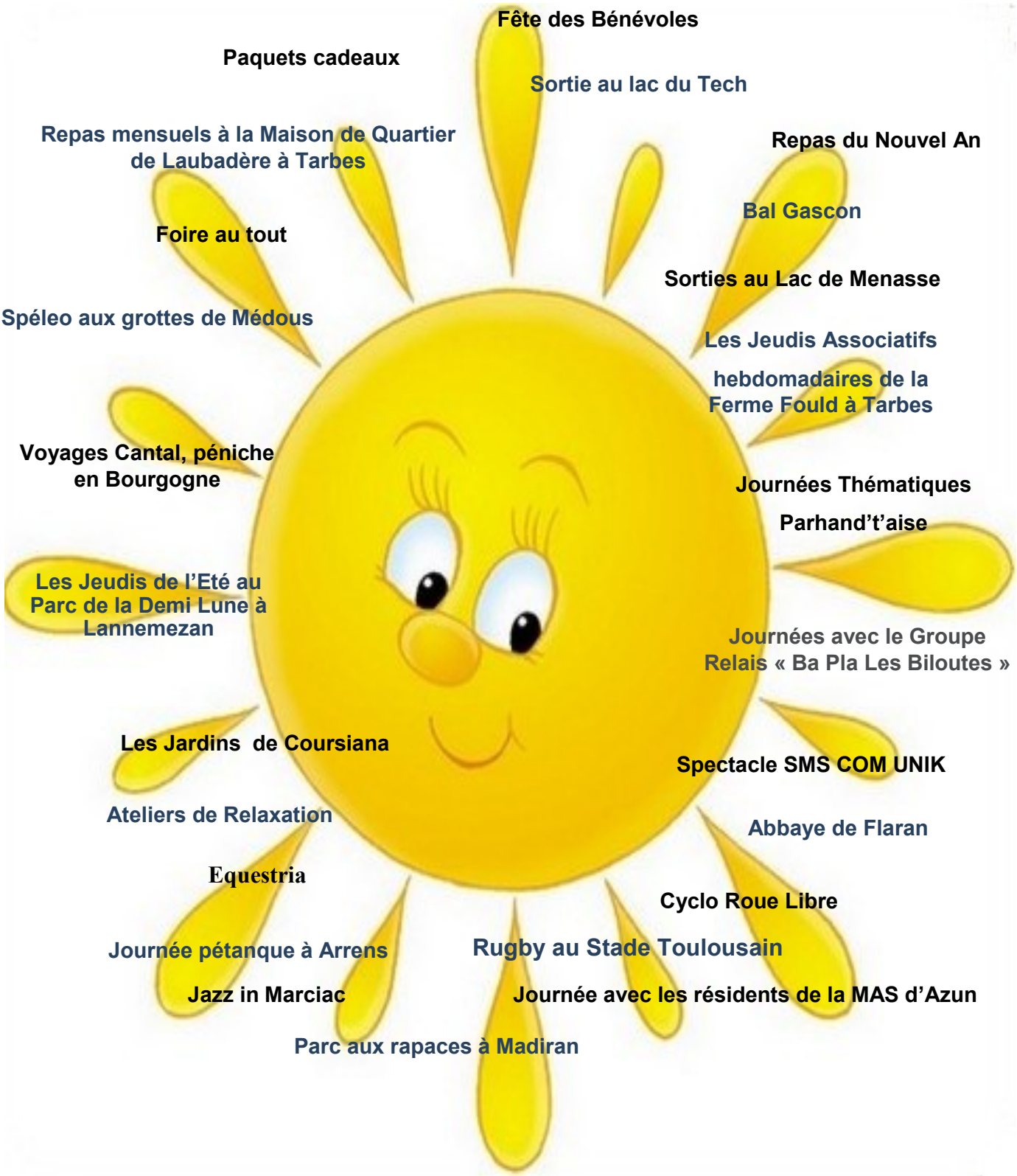

# REVENDIQUER ET REPRESENTER

## L'accessibilité : forte mobilisation APF 65

Du 2 au 6 octobre 2017, nous avons organisé avec le Collectif Access 65 (AFM, AVH et Handispina), en partenariat avec la Dépêche du Midi, la « Semaine de l'Accessibilité ». Nous avions donné rendez-vous aux élus et aux salariés des mairies de Bagnères de Bigorre, Lannemezan, Lourdes, Tarbes et Vic en Bigorre, pour une mise en situation de handicap. En fauteuil roulant ou avec une canne blanche et les yeux bandés, ils ont cheminé dans leur ville pendant environ 2 heures. Notre but : qu'ils se rendent compte des difficultés au quotidien que rencontrent les personnes handicapées pour se déplacer et mettre en avant les réalisations qui répondent à nos besoins. Les élus ont globalement répondu présents et ils ont « joué le jeu », avec selon les villes de 3 à 15 personnes. A noter la forte mobilisation sur Tarbes (avec la participation de Handisport, de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de l'UDAF). Nous avons testé la voirie avec les passages bateaux (quand il y en avait !), le fonctionnement des feux sonores, les traversées piétonnes, les trottoirs en dévers, trop étroits ou encombrés, les gravillons….). Il n'a pas été possible par exemple, à Tarbes, de prendre la navette électrique pour se rendre à la gare. Acheter du pain ou se rendre dans une pharmacie ; ce n'est pas toujours possible quand on est en fauteuil roulant. Espérons que notre action aura permis de leur faire réellement prendre conscience, que circuler dans leurs villes, relève encore trop souvent du parcours du combattant. Merci aux membres du Collectif Access 65 qui ont préparé et animé ces journées. Merci aux personnes de nos associations présentes dans les villes pour soutenir notre action. Le Comité de Mobilisation du Gers a décidé lors de sa réunion du 7 décembre dernier, de dupliquer cette opération et nous avons sélectionné les villes d'Auch, Condom, Fleurance, L'Isle Jourdain et Mirande.

## Assemblée Départementale 2017
## APF France handicap

Le jeudi 14 septembre 2017, après un repas convivial, c'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée l'assemblée départementale à la maison de quartier de Laubadère.

Notre président Alain Rochon nous a fait l'honneur d'y siéger et d'y participer activement accompagné de nombreux élus de notre association, professionnels des structures, des partenaires administratifs et politiques.

Nous étions 140 personnes à assister à cette assemblée, un signe fort de notre dynamisme. Après une présentation des différentes structures par leurs directeurs, Françoise Le Guevel et Jacques Asfaux (AVH) ont pris la parole pour souligner le rôle important du groupe Parhand't'aise et du collectif Access 65 ainsi que leurs actions.

L'assemblée départementale s'est poursuivie avec les tables rondes. Elles ont porté sur le logement, la formation et l'emploi, le polyhandicap et l'inclusion, la dignité et l'épanouissement des personnes en situation de handicap et de leurs proches avec la participation de nombreux intervenants qui ont pris à bras le corps des sujets capitaux.

L'assemblée a pris fin avec l'évocation du congrès national qui aura lieu les 21, 22 et 23 juin 2018 à Montpellier.

Merci à tous les acteurs pour cette journée.

# Les principales représentations assurées par APF65

**ALMA = Allo Maltraitance :** Membre du CA : Gérard Caselles
**CAPFR = Conseil APF de Région :** Mériem Boumerdas et Marie Christine Huin
**CCAS = Commission Communale Action Sociale**
**Lannemezan** : Gisèle Méjamolle
**Tarbes** : Françoise Le Guevel
**Vic en Bigorre** : Audrey Marciniak
**CCA = Commission Communale Accessibilité**
**Aureilhan** : Odile Le Galliotte
**Séméac** : Odile Le Galliotte
**Tarbes** : Jeanine Chollet, Anne Marie Cresta, Marie Christine Huin et Odile Le Galliotte
**SCDA = Sous Commission Départementale Accessibilité :**
(Examen notamment des demandes de dérogations)
Odile Le Galliotte
**Collectif acces 65**
Jeanine Chollet, Gisèle Méjamolle, Léon Oberlé
**CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie**
Titulaire : Mériem Boumerdas, Suppléante : Odile Le Galliotte

**Conseil Territorial de Santé (ARS)**
Titulaire : Mériem Boumerdas
**CIA – Commission Intercommunale Accessibilité**
Plateau de Lannemezan : Gisèle Méjamolle
Vic Montaner : Audrey Marciniak
Argelès Gazost : Odile Le Galliotte
Grand Tarbes : Odile Le Galliotte
Lourdes : Jean Paul Cournet
**CVS = Conseil de la Vie Sociale**
IME MAS Le Clos Fleuri à Ordizan: Gérard Caselles
MAS d'Azun Arrens : Françoise Le Guevel, Anne Marie Cresta et Léon Oberlé
PIVAU / FOYERS : Anne Marie Cresta et Léon Oberlé
FAM Jean Thébaud Arrens : Anne Marie Cresta et Léon Oberlé
ESAT Argelès Gazost : Anne Marie Cresta, Marie Christine Huin et Léon Oberlé.
**MDPH = Maison Départementale des Personnes Handicapées**
CDAPH = Commission des droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
Au titre des associations représentatives des Personnes Handicapées :
Titulaire : Mériem Boumerdas, suppléante : Odile Le Galliotte
Au titre des associations gestionnaires à but non lucratif : Patrice Pujol (Directeur APF Clos Fleuri)
COMEX = Commission Exécutive : Titulaire : Mériem Boumerdas
**Comité de Réflexion Ethique Régional APF** : Sophie Craske, Gérard Caselles et Odile Le Galliotte
**Commission de retrait des agréments de l'accueil familial** : Philippe Larose
**Conseil de Surveillance de l'hôpital de Bagnères de Bigorre :** Mériem Boumerdas
**Pôle maladies neuro-dégénératives. Conseil Consultatif PMND Midi Pyrénées** : Philippe Larose
**Réseau Arcade (Collège Médico-Social)** : Philippe Larose

# Festival Jazz in Marciac 2017
# « Jazz, rock and roule...apprenons à vivre ensemble »

Depuis 6 ans déjà la délégation APF France handicap du Gers organise une semaine de sensibilisation au handicap pendant le festival de Jazz in Marciac.

Depuis l'an passé, la délégation APF France handicap 65 s'est unie à elle, pour une organisation exceptionnelle !…. Nous avons donc conjointement proposé :

- Un parcours accessibilité avec mise en situation de handicap sur un parcours accessibilité, soit en fauteuil roulant, soit en situation de non/mal voyant.
- L'Association les « Mirauds Volant » ont expliqué comment piloter un avion, quand on est déficient visuel.
- L'association « Rétina France » défense des personnes mal voyantes, a proposé, elle, un test de dépistage de la DMLA et une petite épreuve inter active.
- L'Abbaye de Flaran (près de Condom) qui travaille sur la « Culture et Handicap » nous a confié deux tableaux à découvrir les yeux bandés pour une approche tactile des œuvres.
- Une exposition de photos « Vivre ma ville » qui avait été présentée par le groupe sensibilisation (avec diverses associations liées au handicap) de la CCA de Tarbes est venue décorer notre chapiteau.

- De même, expo des dessins d'Orane Arramond, une jeune fille avec un handicap psychique, qui est devenue une artiste reconnue par le Festival des arts bruts de Lausanne.
- Enfin des apéros concert avec le « Duo Benz Club et Liz Opie » Jazz tzigane et nos fidèles guitaristes Jacques et Patrick ont enchanté le public qui a pu apprécier un apéritif offert par l'APF France handicap.
- Ce fut une semaine inoubliable et riche en rencontres, un bon mix : sensibilisation au handicap, culture, partage, et convivialité. Nous ne pouvons dire que «Bravo» pour l'organisation de cette opération avec une telle envergure et merci à tous les bénévoles sans qui, rien n'aurait été possible. Une semaine pour « changer le regard ».

# Spectacle SMS.COM.UNIK

Un spectacle proposé par la troupe de théâtre « le Pyre est né ».

La Commission Communale pour l'Accessibilité de la ville de Tarbes et d'autres associations en lien avec le handicap (GEM, ADAPEI, AVH et APF France handicap) ont souhaité créer une troupe de théâtre dont les adhérents des associations seraient les propres acteurs.

Ce spectacle a eu pour but de sensibiliser le public à toutes les formes de handicap. Pour notre association et Solencoeur, Nadine Mérienne, Bérangère Vignette, Simon Cassou et Françoise Le Guevel ont fait leur premiers pas sur scène.

Nous avons assisté à un mix de scénettes et d'improvisation prenant en compte les possibilités, les envies et compréhensions des acteurs.

# Exposition Photos « vivre ma ville déjouer les clichés »

En lien avec la Mairie, le CCAS de Vic en Bigorre et Audrey Marciniak, notre représentante locale, nous avons organisé une exposition photos du 2 au 4 décembre 2017 dans les locaux de la Mairie de Vic en Bigorre.

Cette exposition a été créée en 2015, en lien avec la Mairie de Tarbes et les associations représentant les personnes en situation de handicap du 65 dans le cadre de la Commission Communale Accessibilité tarbaise.

Elle met en scène des personnes en situation de handicap dans des lieux emblématiques de la ville. C'est une exposition originale, dynamique et qui vise à déjouer les clichés, à porter un nouveau regard sur le handicap.

Le vernissage a eu lieu le lundi 6 novembre 2017 en présence de Mr Clément Menet, Maire de Vic en Bigorre et de Mme Marie Françoise Crancee, élue au handicap de la ville de Tarbes.

# Parhand't'aise

# « Lâche moi les baskets » Journée sur le répit

Le samedi 18 novembre 2017 a eu lieu une rencontre - débat sur le thème du répit. Cette journée s'est passée dans la superbe salle des fêtes de Laloubère. Nous remercions la mairie de nous avoir prêté ce lieu qui était idéal pour cet événement, et nous remercions M. CENAC adjoint au maire pour son mot de bienvenue.

Une cinquantaine de personnes ont été présentes sur la journée, preuve que la question du répit est justifiée. Nous remercions aussi les 3 adhérents du Gers qui sont venus nous rejoindre, quelques personnes de l'ADAPEI, d'AUTISME 65 et Maxence Lebas du bureau régional APF. Le rythme adapté à chacun a été apprécié et toute l'équipe organisatrice a travaillé dans le calme et la décontraction. Différents ateliers ont eu lieu sur les thèmes suivants et je vous en livre quelques réponses :

**Qu'est ce que pour vous le répit ?** Ne rien faire, se faire chouchouter, passer le relais, faire confiance, oublier l'heure, balade avec mon chien, aller au travail, aller au cinéma, écouter de la musique, changer le quotidien…

**Quelle solution pour prendre du répit ?** Que l'aidant s'accorde du répit et faire prendre conscience à l'entourage du besoin de répit pour la personne accompagnée, cloisonner les moments de la vie, écoute extérieure (psy) s'autoriser à pleurer, répit par la solidarité nationale, pause = se poser.

**Pourquoi est-ce difficile de penser à soi ?** Culpabilité, normes sociales, éducation, idée que la souffrance est normale, tribunal intérieur, croyances religieuses.

**Comment j'arrive à penser à moi ?** Par nécessité, gestes quotidiens du prendre soin de soi (toilette, rasage etc ,,,) je pense à moi quand j'ai des projets dans lesquels je serai considéré, moi, en première place, la solution est en nous.

**Qu'est-ce qui fait que j'ai besoin de répit ?** Parce que je vis mal, pour ma santé, parce que mon corps me le demande, j'en ai besoin pour vider ma colère de cette dépendance permanente, pour s'en détacher, pour accepter

**Atelier d'écriture** : Je pense à moi quand je vais chez le coiffeur pour oublier mon handicap et mes soucis, quand je vais à des soirées pour décompresser car je n'ai pas accepté mon handicap, quand je me rends chez le médecin mais hélas trop tard, quand la problématique de « l'après nous » est réglée.

Nous remercions vivement Anne-Marie CRESTA pour sa prestation théâtrale qui a su nous divertir avec beaucoup de talent. Chacun a compris que le répit est nécessaire à tout le monde, que l'on soit la personne en situation de handicap ou que l'on soit l'aidant de cette dernière. Au fil des échanges nous avons pris conscience que c'est parfois difficile de prendre du répit, pourtant nous en avons besoin, c'est même vital.

Nous avons une partie des solutions en nous mais c'est difficile de lâcher prise, nous en avons tous conscience. Nous espérons que cette journée vous aura plu, qu'elle aura su vous apporter un peu de répit.

En dehors de cette journée thématique, nous proposons une rencontre par mois, soit à Aureilhan, Lourdes, Lannemezan ou Vic en Bigorre., du groupe de parole Parhand't'aise : l'occasion de se retrouver entre parents et proches et d'échanger, se soutenir, et partager des informations.

Parhand't'aise est animé par Mériem Boumerdas, Françoise Le Guevel et Stéphanie Marsol, mères de personnes en situation de handicap ou mère en situation de handicap.

# DEVELOPPER ET DYNAMISER

## Le nouveau Projet Associatif

## APF 2018 - 2023

La consultation participative pour la construction du Projet Associatif 2018-2023 s'est déroulée d'octobre à décembre 2017 et fait suite au Projet Associatif 2012-2017 « Bouger les lignes ».

Une vraie démarche Co-constructive pour élaborer ensemble ce nouveau projet : adhérents, élus, usagers, salariés, bénévoles.

Marie-Christine HUIN a été proposée comme personne relais dans la fonction d'Ambassadrice pour le territoire 32- 65, avec l'appui d'Isabelle PUECH (Chef de projet Occitanie accessibilité et accompagnement politique) et Maxence LEBAS (Responsable régional des actions associatives). Deux réunions contributives se sont déroulées (les 23 et 24 octobre 2017), l'une pour le 65 l'autre pour le 32.

Elles ont réuni des personnes issues des différentes catégories (salariés, adhérents, usagers, élus et bénévoles), pour présenter les axes de ce nouveau projet.

Vos réflexions, avis et votes ont été inscrits sur la plateforme en ligne du Congrès avec 223 réunions contributives. 3000 personnes ont ainsi échanger et apporter leurs réflexions pour l'élaboration de ce nouveau projet associatif.

Vous pouvez prendre connaissance de tout ce travail sur : https//congres2018.apf.asso.fr.

Consultation collective
**Projet associatif APF**
**2018 - 2023**

# Agir ensemble

Nous, personnes en situation de handicap, avons le sentiment d'être considérées comme des citoyens de seconde zone. Comme des millions d'autres citoyens, notre quotidien est difficile et il nous faut nous battre…

Pourtant nous sommes parfois qualifiées de "privilégiées"! Personne n'est le rentier de ses propres malheurs mais c'est ce que l'on peut entendre tous les jours, au sujet des uns comme des autres! Cette opposition entre les catégories de populations doit cesser!

Nous défendons les conditions de vie et la cause des personnes en situation de handicap et de leur famille, mais nous avons aussi la ferme conviction que c'est l'idée même d'une société ouverte à toutes et tous et solidaire, basée sur la reconnaissance et l'effectivité de tous les droits fondamentaux, qui est la clé du vivre ensemble.

Aujourd'hui, cette conception de la société est menacée et le risque est grand, voire parfois déjà réalisé, pour de nombreux citoyennes et citoyens, bien au-delà du handicap, d'être laissés sur le bord de la route.

L'APF met en place une plateforme collaborative pour permettre à chacune et à chacun de proposer ses solutions et de soumettre ses réflexions pour une société ouverte à toutes et tous et solidaire.

C'est une plateforme collaborative ouverte à toutes et tous qui se retrouvent dans cette démarche bien au-delà du handicap. Nous avons effectué un travail préalable d'identification de problèmes, de recherche de causes et de présentation de solutions que nous proposons à chacune et chacun de compléter.

Cela abouti à la rédaction d'un programme pour une société solidaire, ouverte à toutes et tous, qui a été transmis à tous les candidats aux élections présidentielles et législatives.

Notre objectif : inverser le « jeu » politique classique en 2017 et permettre par une mobilisation citoyenne massive de rendre incontournables nos propositions pour une société solidaire, auprès des candidats et suivre ensuite leurs engagements post campagne.

# #2017Agirensemble : le débat s'élargit !

Initiée en juin 2016 par l'APF, la démarche citoyenne et collaborative #2017Agirensemble s'élargit aujourd'hui avec l'arrivée de nouveaux acteurs :

Pouvoir Citoyen en Marche - le Collectif Roosevelt - le Collectif Inter associatif sur la Santé (CISS) - le Collectif pour une France accessible - CH(s)OSE.

Ils rejoignent #LesJoursHeureux également engagés sur cette plateforme qui a pour ambition de co-construire des propositions présentées aux candidats aux élections présidentielles et législatives de 2017.

Après 6 mois d'existence, 1750 contributions ont déjà été produites et près de 1000 citoyen(nes) y ont participé. En rejoignant la démarche #2017Agirensemble et sa plateforme, de nouvelles associations et organisations partenaires enrichissent le débat et élargissent le nombre de citoyen(nes) qui ont été sollicités pour apporter leurs contributions.

Avec cette démarche, les associations et organisations souhaitent faire dialoguer le(s) citoyen(nes) des différents réseaux afin de confronter des idées complémentaires dans le but de proposer des solutions en faveur d'une société inclusive et solidaire pour tous.

Les associations unies autour de #2017Agirensemble sont convaincues que le vécu de chacun(e) d'entre nous constitue une expertise en soi et que c'est de ces expertises mises en commun que pourra naître la société dans laquelle les citoyen(nes) souhaitent vivre. #2017Agirensemble est un outil qui se veut donc ouvert à toutes et tous, pour permettre l'expression de chacun(e), afin de porter, ensemble, une vision de société dans laquelle chaque personne, quels que soient ses capacités, ses déficiences, son origine, son genre, son âge... a réellement une place et un avenir !

La plateforme #2017Agirensemble propose, à partir de problèmes partagés par tous, des causes et des solutions sur une dizaine de thématiques :

●Droits / Justice / Citoyenneté / Éthique / Sécurité

●Mobilité / Accessibilité

●Éducation / Scolarité / Enseignement professionnel et supérieur/Recherche

●Emploi / Formation

●Logement / Habitat / Urbanisme

●Santé / Social

●Vie familiale

●Ressources / Pouvoir d'achat / Niveau de vie

●Environnement / Climat / Énergies / Alimentation

●Économie / Finances / Système bancaire

●Loisirs / Culture / Sport

●Vie affective et sexuelle.

Chacune et chacun, après s'être inscrit sur la plateforme, ont pu voter sur les propositions, les compléter ou en faire de nouvelles. Des contributions ont été également collectives. Cette mobilisation, d'une ampleur sans précédent s'est étendu jusqu'aux élections législatives de juin 2017, et même au-delà.

# NOUVELLE GOUVERNANCE ET NOUVEAUX STATUTS

En 2014, le Conseil d'administration s'est engagé dans une réflexion relative à l'évolution de la gouvernance en vue de modifier ses textes fondamentaux (Charte, statuts, règlement intérieur) dans le cadre des orientations définies par le projet associatif.

Les travaux ont été engagés à partir de différentes contributions internes à l'APF (rapport de la mission UNEDE, contributions des commissions du CA, contributions des commissions nationales, contributions AG 2016, …) et d'évolutions externes (lois sur la décentralisation de l'Etat, loi sur l'économie sociale et solidaire…).

Ainsi, au cours du printemps 2016, douze propositions d'orientations ont été soumises à consultation de différentes instances APF. Depuis le mois de septembre 2016, le groupe de travail national, s'est élargi à un acteur représentatif des CAPFD par région en vue de synthétiser les contributions, de finaliser les orientations et de participer à leurs transpositions qui pour certaines d'entre elles impliquent une modification des statuts.

Mériem BOUMERDAS y participe pour la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. S'appuyant sur ce travail, le conseil d'administration a validé le 22 octobre 2016, la première version portant propositions de modifications des statuts soumise à la consultation des adhérents, pour recueillir leurs suggestions d'améliorations.

Une phase de consultation a été engagé jusqu'à fin février 2017. Elle a permis de réunir tous les adhérents intéressés au sein de chaque département, qui a été adressé au Conseil d'administration les suggestions adoptées en réunion pour améliorer le texte proposé (modification, ajout ou suppression).

C'était un moment majeur de la vie démocratique et participative de notre association et les enjeux sont importants. Nous avons échangé notamment sur ces points, qui feront l'APF de demain :

- Ouvrir l'APF à tous les types de handicap ?
- Faciliter l'engagement associatif
- Doter les acteurs d'un cadre déontologique commun.

En février 2017, Vous avez pu ainsi donner votre avis notamment sur l'ouverture de l'APF à tous les types de handicap, la composition du conseil d'administration et l'opportunité de changer le nom de notre association. Ces contributions ont été remontées au Conseil d'administration et tous les adhérents seront invités à voter du 1er mai au 30 juin 2017, par correspondance. Voici une synthèse des avis recueillis en Hautes Pyrénées :

- Changement du nom de notre association :
- Composition du Conseil d'Administration : donner une place plus importante aux autres handicaps que le handicap moteur et une place aux familles.
- Un accord unanime pour l'accueil de tous les types de handicap, en se donnant les moyens, notamment en terme de formation pour les bénévoles et les salariés
- Adhésion des « Personnes morales » : les adhérents souhaitent que le Conseil d'Administration consulte le Conseil APF de Département avant de valider ou d'infirmer leur adhésion. Les échanges furent riches et dynamiques. Désormais le COPIL, alimenté des contributions des adhérents de toute la France, « mouline » pour la réécriture des textes fondamentaux de l'APF pour lesquels vous serez amenés à voter bientôt.
- Et les contributions sur les nouveaux statuts et règlement intérieur de l'association.

# Les préparatifs du Congrès 2018 en Occitanie

En janvier 2017, un Comité de pilotage « Congrès 2018 » avec des membres de la Direction Nationale et Régionale ainsi que des élus régions et Mériem Boumerdas, Représentante Départementale des Hautes Pyrénées s'est mis en place pour préparer le Congrès de l'APF en 2018. Il pilote l'ensemble des autres groupes de travail qui prépare cet évènement fort de notre association.

Ce Copil stratégique se décompose :

- d'un groupe de travail chargé de travailler sur le Projet Associatif, le cœur de notre prochain Congrès
- d'un groupe de travail « Arts, Culture et Handicap »
- d'un groupe de travail « Nouvelles technologies »
- d'un Comité d'Organisation Régionale (CRO) chargé de l'organisation événementielle notamment hébergement, transports sur place, restauration, bénévoles, équipiers, animation. Le comité d'organisation est animé par le Directeur régional et regroupe des élus et professionnels de la région.

Ce 42ème Congrès APF sera une formidable vitrine pour notre association en termes de communication et l'occasion de réunir les acteurs de l'APF, nos partenaires et les politiques.

Le dernier Congrès de l'APF a eu lieu en 2011 à Bordeaux avec près de 1 500 participants. Celui de 2018 aura lieu à l'Aréna de Montpellier (34) du jeudi 21 au samedi 23 juin.

# Le nouveau journal du territoire

En 2017, le journal du Gers « Le d'Artagnan » et le celui du 65 « Le Bigourd'hand » ont été refondus en une seul journal « Le Pyrénées Gascogne ».

Vous y retrouvez bien sûr les rubriques que vous avez l'habitude de lire ainsi que vos pages départementales tout en faisant « peau neuve ». Que ce soit dans le Gers ou les Hautes Pyrénées, nous partageons souvent les mêmes informations : les articles politiques, les annonces, les animations, les actions ressources….il était donc logique de n'en faire plus qu'un.

Le 1er numéro est paru le dernier trimestre 2017. Merci à Alexandre et Gérard qui ont conçu l'entête de ce journal et créer « Lou Mainat » ce petit gascon qui vous accompagne au fil des pages. Merci aussi à tous nos rédacteurs.

# Rencontre avec les bénévoles de la délégation 65

Le 30 janvier 2017, une rencontre avec une quarantaine de bénévoles s'est tenue à la délégation à Aureilhan sur l'invitation des salariées. Voici un condensé de ce qu'il faut retenir et des nouvelles mesures :

- Nous organiserons désormais une rencontre par an pour échanger entre salariées/ bénévoles et bénévoles entre eux.
- La signature de « l'engagement réciproque APF France handicap/Bénévole » est organisée avec la majorité des bénévoles à l'été 2017.
- Remise de la charte du bénévole / informations sur les remboursements de frais/Charte APF France handicap.
- Souhait de pouvoir échanger lors d'entretien individuel avec la direction : cela s'est fait en fonction de la disponibilité de la Directrice Odile Le Galliotte, Marie Aude De Carvalho (Assistante Territoriale) et Laura Vergé (Agent Associatif).
- Partage des informations lors de l'arrivée d'une nouvelle personne handicapée : La directrice Odile Le Galliotte comprend l'importance de donner des informations afin de ne pas mettre en difficulté les bénévoles. Cela est fait autant que nécessaire tout en préservant la notion de « secret professionnel partagé ».
- Des besoins de formations ont été exprimés : celles-ci s'adressent aux acteurs bénévoles et salariées du territoire 32 & 65 :
  - ⇒ Premiers secours : avec le concours des pompiers.
  - ⇒ Handicap psychique : ses manifestations et comment mieux répondre aux besoins : Une demande de financement est en cours pour mettre en place cette formation.
  - ⇒ Dynamique de groupe / Communication : Une demande de financement est également en cours pour mettre en place cette formation

# LES ACTIONS RESSOURCES

## Paquets Cadeaux 2017

Dès le samedi 11 octobre 2017, nous avons commencé cette opération au magasin Joué Club dans la zone commerciale du Méridien à Ibos. En décembre, progressivement, nous avons ouvert nos stands au Décathlon de Tarbes, au Leclerc et à Marionnaud dans la galerie commerciale du Méridien à Ibos.
Cette année, nous avons donc été présents, grâce à 52 bénévoles dans 4 magasins. Une forte mobilisation, qui s'est renforcée au fil des semaines, soulageant ceux de la première heure.
Nous avons récolté cette année la somme totale de 6 600 € Un excellent résultat , légèrement en baisse par rapport par 2016.
Un grand merci à vous tous sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Merci à tous les bénévoles qui étaient sur les stands depuis la mi octobre 2017, à ceux qui ont assuré des transports ainsi que toute la logistique administrative et financière.

## Dons et Legs

Une large part des ressources de la délégation départementale vient des dons de nos **1 309 donateurs**, pour un montant de **75 206 €.** Nous tenons à les remercier vivement pour leur générosité.

En dehors des opérations ressources que nous menons, c'est grâce aux subventions des Mairies et de la participation des personnes aux activités que nous pouvons financer notre activité.

En 2017, nous avons bénéficié d'un legs important d'un peu plus de 600 000 €.

Ce très beau geste nous servira à investir et à préparer l'avenir.

Toutes les informations sur le bilan financier 2017 sont à retrouver dans le document « L'essentiel des comptes 2017 ».

# Foire au Tout

# à

# Aureilhan

Lors d'un week end en mai 2017, nous avons organisé une nouvelle Foire au Tout. Grâce à la générosité de vos dons, nous avons mis en vente, à des sommes très modiques, du linge, du petit électroménager et des meubles, des jeux et des accessoires de mode. Toutefois la rentabilité de cette action n'est pas très importante (environ 600 € de vente) et nécessite un investissement important de la part des bénévoles et des salariés. Nous ne renouvellerons pas cette opération dans le futur.

# Handidon

C'est la troisième édition de notre grand jeu national qui s'est déroulé de septembre à décembre 2017.

Nous avons cette année récolté la somme de 1600 €

Nous n'avons pas « décroché » cette voiture mais nous avons tout de même eu 1 gagnante au tirage au sort national (Un week end dans un Relais et Châteaux ».

Merci à l'ensemble des bénévoles et des différents acteurs qui se sont mobilisés pendant près de 3 mois pour cette action. Les fonds récoltés contribuent à financer les actions de la délégation.

Rendez vous en 2018

pour la 4ème édition

# L'APF SE DECLINE AUSSI AINSI

# Le 18 avril 2018

# Change de nom et de logo